



Communiqué de presse Michèle RIVASI et Laurence ABEILLE

Linky : ERDF s'engage pour des mesures indépendantes

Michèle RIVASI et Laurence ABEILLE, eurodéputée et députée écologistes ont interpellé ERDF concernant le projet de déploiement des compteurs intelligents dits "Linky". Prévus par une directive européenne de 2009, transposée en droit français, pour harmoniser le marché intérieur de l'électricité, ils ont pour objectif premier de réguler la production et l'investissement et ainsi mieux réguler les pointes de consommation d'électricité.

Par ailleurs, ces compteurs sont présentés au consommateur comme leur permettant de suivre gratuitement leur consommation d'électricité à J-1, de mieux la maîtriser et donc de permettre une réduction de la consommation d'énergie.

Suite à de nombreuses, mobilisations citoyennes, d'associations de consommateurs, et de leurs interpellations et du refus du compteur par quelques communes, **Michèle RIVASI et Laurence ABEILLE ont demandé une rencontre à des représentants ERDF, qui a eu lieu le 7 mars à Paris.**

Cette rencontre a permis de mettre sur la table toutes les interrogations légitimes des consommateurs et des élus, notamment en matière de santé et de protection des données personnelles, ainsi que des améliorations à apporter au fonctionnement du compteur concernant le suivi des consommations.

Pour Michèle RIVASI *"Ce dialogue a permis d'obtenir, en fonction des nombreuses interrogations sur les niveaux d'ondes et la nature des fréquences utilisées par Linky l'accord D'ERDF d'organiser une rencontre avec ERDF, l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences), le CRIIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Électro Magnétiques) et d'autres laboratoires pour élaborer un protocole de mesures avec les parties prenantes, organiser une campagne de mesures avec les différents laboratoires et publier les résultats obtenus.*

Nous nous réjouissons de cette avancée pour la transparence et une meilleure compréhension du fonctionnement du Linky. Ainsi, en fonction des résultats, nous pourrions répondre aux interrogations légitimes sur les ondes émises par le courant porteur en ligne dans l'habitation, par le compteur et le concentrateur. Je suis en effet particulièrement vigilante à l'exposition croissante de la population aux ondes électromagnétiques."

Laurence ABEILLE rappelle *"qu'ERDF a confirmé la possibilité pour les personnes électro hypersensibles de refuser ce compteur, quand il est à l'intérieur de leur habitation. A la demande des personnes électro hypersensibles, une expertise pourra être menée sur place, pour évaluer les niveaux d'émission."*

Cependant nous avons obtenu qu'ERDF puisse donner en temps réel la consommation d'électricité pour que les consommateurs puissent mieux la maîtriser au moyen d'une connexion filaire du Linky avec un écran.

Enfin, pour les deux élues, des interrogations persistent cependant "*notamment sur la protection des données personnelles de consommation, ainsi que sur les pressions subies par les élus locaux ayant refusé le déploiement du compteur Linky. Elles sont pour nous de l'ordre de l'inacceptable doivent cesser*

Nous espérons que l'expertise contradictoire réalisée ainsi que les modifications pour avoir accès aux données en temps réel permettront de retrouver le dialogue et d'apporter des réponses aux interrogations légitimes de la population."